

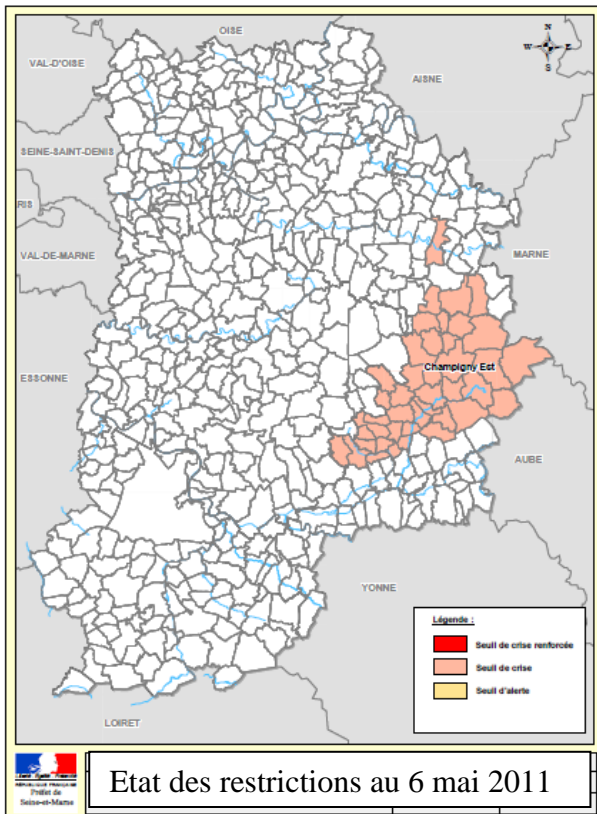
Irri.pl@ine

N° 85 – 12 mai 2011 – 4pages

METEO

La pluie reste malheureusement absente alors que le temps ensoleillé et chaud est toujours au rendez-vous...

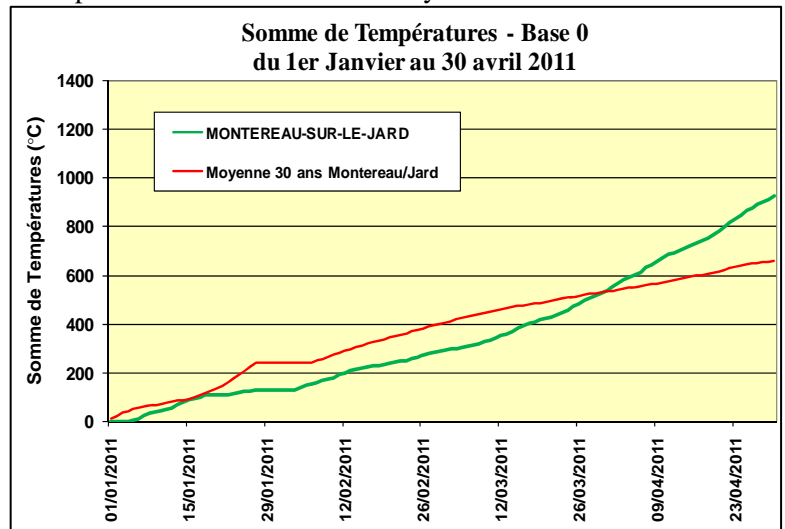
Le graphique ci-contre montre que, depuis le 1^{er} janvier 2011, le cumul des températures moyennes journalières est largement supérieur à la moyenne sur 30 ans : avec 926°C, la somme des températures (base 0) des quatre premiers mois de l'année 2011 compte 265°C d'avance sur la moyenne trentenaire.



Etat des restrictions au 6 mai 2011

Attention : Les communes d'Augers-en-Brie, Cerneux, Champcenest, Coutacon, La Ferté-Gauché, Les Marets, Sancy-les-Provins, Villers-Saint-Georges n'ont AUCUNE RESTRICTION SAUF pour l'Eau Potable.

Par contre, les des communes de Gurcy-le-Châtel, Longueville, Mortery, Paroy, Poigny, Provins, Sainte-Colombe, Sigy, Soisy-Bouy, Sourdun et Thenisy sont EN RESTRICTION SAUF pour l'utilisation de l'eau à partir du réseau d'eau potable des communes dont l'alimentation est assurée par une ressource extérieure au Champigny.



Les ETP, elles aussi sont exceptionnellement élevées. Pour la première décade de mai, le cumul atteint 48 mm soit en moyenne 4,8 mm/j.

Même si MétéoFrance prévoit quelques risques d'averses dans la nuit de vendredi à samedi puis dimanche ou lundi, le peu de précipitations attendues risque d'être insuffisant pour compenser les ETP des derniers jours et encore moins pour enrayer la sécheresse qui s'amplifie.

BESOINS EN EAU DES CULTURES

La consommation en eau d'une culture dépend des conditions météorologiques et de son développement végétatif. Le déficit pluviométrique s'amplifiant, les besoins en irrigation se généralisent...

Dans les zones de gestion de l'eau par quotas (Nappes de Beauce et de Champigny), l'irrigation des céréales, même si elle est aujourd'hui nécessaire dans tous les types de sols, ne doit pas pénaliser l'irrigation des cultures estivales qui valoriseront mieux les apports d'eau. Le cas échéant, il faut conserver suffisamment d'eau pour les irrigations d'été sur betteraves, pommes de terre, maïs, haricots, oignons...

Culture	Stade	Coefficients	Besoins (mm/jour)
Blé	Dernière F étalée à épiaison	1,1 à 0,9	5,3 puis 4,3
Orge d'Hiver	Epiaison	0,9	4,3
Orge de Printemps	Dernière feuille pointante à sortie des barbes	1,1 à 0,9	5,3 puis 4,3
Pois	Début floraison	1 à 1,2	4,8 puis 5,8
Féveroles	9 F à début floraison	0,8 à 1	3,8 puis 4,8

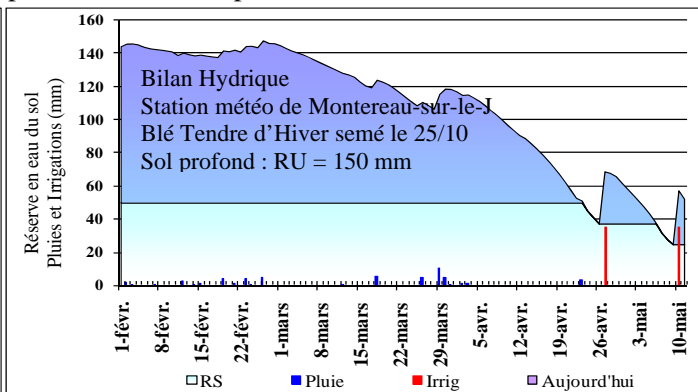
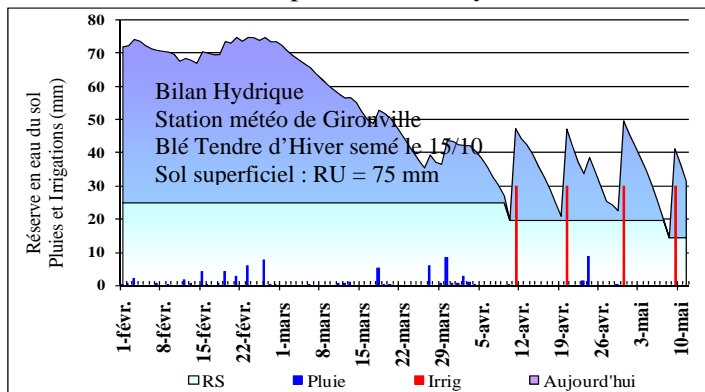
S'il venait à pleuvoir plus de 10 mm, on peut compter un jour d'arrêt des irrigations par tranche de 4 mm reçus.

✓ Bilan Hydrique

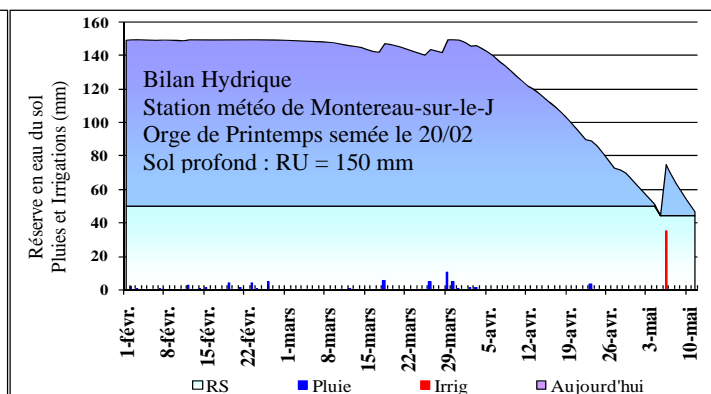
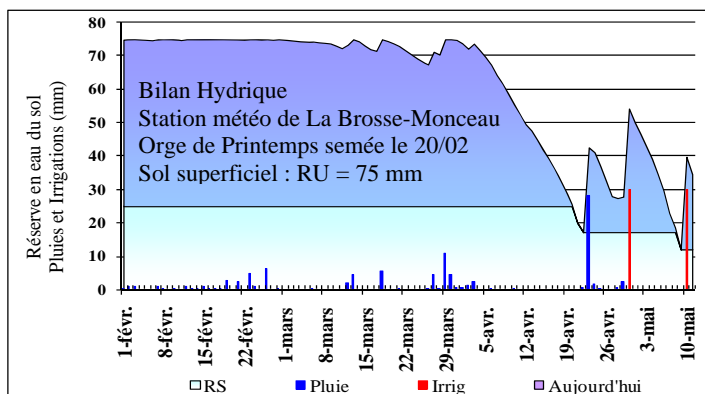
Les graphiques ci-après montrent le niveau des réserves utiles des sols, dans différentes situations du département. Ces réserves utiles sont estimées à partir du calcul du Bilan Hydrique. Ce calcul peut être adapté à chaque situation (type de sol, culture en place et surtout la pluviométrie réelle de la parcelle). Il permet d'estimer le besoin d'irrigation.

✓ Conseil Irrigation

➤ **Les Céréales d'Hiver** sont à des stades végétatifs où les besoins en eau et sensibilités au stress hydrique restent élevés. Pour ces cultures, l'irrigation s'avère nécessaire dans tous les types de sols. Les 2^e ou 3^e tours d'eau sont en cours sur sols superficiels et moyens et le 1^{er} en sols profonds où un 2nd peut être utile.



➤ **L'Orge de printemps** voit également son déficit hydrique s'accroître : l'irrigation, déjà nécessaire en sols superficiels et moyens est maintenant à engager en sols profonds pour compenser la consommation en eau de la culture.



➤ **Pois et féveroles** : à partir du début floraison, l'irrigation est à envisager puis à **maintenir** (en l'absence de pluies) pour être valorisée, le moindre stress hydrique pouvant annuler tout le bénéfice des irrigations précédentes.

RESSOURCES EN EAU & REGLEMENTATION

Différents arrêtés concernant l'irrigation viennent d'être signés pour les différents secteurs de gestion des ressources en eaux : ils sont consultables sur le site internet de la DDT :

http://www.seine-et-marne.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=66

A ce jour aucune restriction d'irrigation n'a été prise en dehors du secteur Champigny-Est.

Nous vous tenons régulièrement informé de la situation des nappes et des rivières ainsi que des évolutions des niveaux de restrictions par le biais de ce bulletin d'information, Irri.pl@ine.

LES ZONAGES DE GESTION DES PRELEVEMENTS D'EAU

La gestion de l'eau en Seine-et-Marne se fait en fonction de la localisation communale des points de prélèvements qui sont tous identifiés

- dans un bassin versant de rivière (eaux superficielles)
- sur une nappe d'eau souterraine (Nappe de Beauce, Nappe de Champigny) ou une zone (Craie, Bassée, zone Nord)

Vous trouverez dans le document ci-joint **le classement de chacune des communes et le secteur d'irrigation correspondant**.

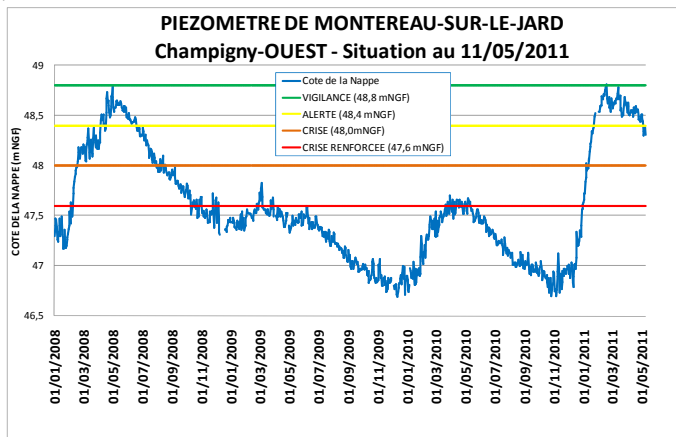
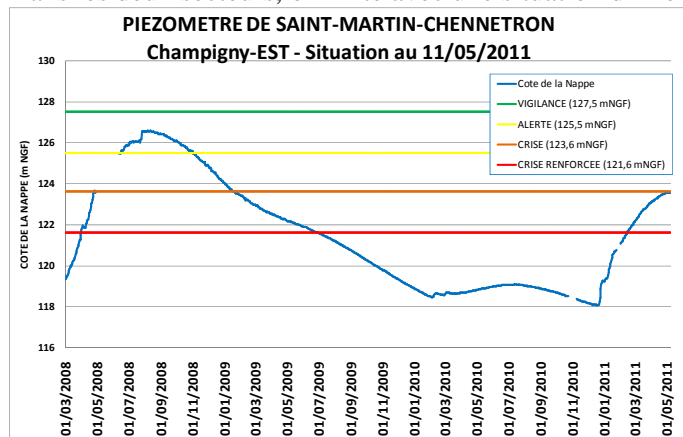
Les communes classées en Nappe de Beauce ou Nappe de Champigny sont dépendantes des arrêtés spécifiques à ces nappes. Pour les autres, elles sont dépendantes des arrêtés « Rivières » du bassin versant les concernant.

NAPPE DU CHAMPIGNY

A ce jour, les volumes attribués individuellement sont en cours de notification par la DDT77.

➤ Situation de la nappe

Dans les deux secteurs, on flirte avec une situation d'Alerte.



✓ **Sur le secteur Champigny-Ouest**, aucune restriction n'est pour le moment en vigueur mais le niveau de la nappe est à la baisse depuis quelques semaines et se rapproche du seuil d'Alerte.

→ Le 9 mai 2011, le piézomètre de *Montereau-sur-le-Jard* indiquait 48,31 m NGF.

✓ **Sur le secteur Champigny-Est**, la recharge de la nappe semble avoir atteint son plateau et stagner à la limite du seuil d'alerte. → Le 9 mai 2011, le piézomètre de *Saint-Martin-Chennetron* indiquait 123,56 m NGF.

➤ Penser à renvoyer vos index de compteur de début mai !

Rappel : Dans le cadre du protocole de gestion volumétrique pour les prélèvements d'irrigation sur la Nappe du Champigny, les irrigants concernés sont tenus de fournir **les index de compteur du début de campagne et au début de chaque mois (même si aucune irrigation n'a été réalisée)**.

→ En cas de restriction complémentaires, la réduction de quota est calculée sur votre Volume d'Eau non encore consommé, et donc à partir des dernières données d'index que nous aurons à notre connaissance.

Par ailleurs, le retour régulier des index de compteur sera indispensable pour mettre en œuvre les systèmes de réallocation et réattribution qui pourront donner la possibilité de demander, en cours de campagne, des **volumes d'eau supplémentaires** si le quota initial se révélait insuffisant.

Rappel des niveaux de restriction selon les différents seuils franchis par la nappe :

Situation de la Nappe	Restrictions appliquées sur les volumes d'eau pour l'irrigation des :	
	Grandes Cultures	Cultures Spécialisées
Vigilance	Aucune	Aucune
Alerte	-5%	Aucune
Crise	-20%	Aucune
Crise renforcée	-40%	-5%

NAPPE DE BEAUCE

A ce jour aucune restriction complémentaire n'a été prise, même si les débits des rivières aux stations de références (qui servent d'indicateur) diminuent fortement compte tenu du contexte climatique actuel et se rapprochent de leur débit de crise.

→ Le 8 mai 2011, l'indicateur piézométrique pour le **secteur Beauce Centrale** était à 113,02 mNGF ; celui du Fusain indiquait 85,84 mNGF.

Rappel des restrictions prévues dans l'arrêté cadre Nappe de Beauce

	Si la Crise renforcée est constatée avant l'état d'alerte (pour Beauce Centrale)	Premier constat d'alerte en juillet ou août
Mesures en état d'alerte	Sans objet	Prélèvement interdit du dimanche 8 h au lundi 8 h, soit 24 h consécutives
Mesures en état de crise	Prélèvement interdit du samedi 8 h au lundi 8 h, soit 48 h consécutives	Prélèvement interdit du samedi 8 h au lundi 8 h, soit 48 h consécutives

Dans le cas d'un premier constat d'alerte avant le 1^{er} juillet 2011, des mesures complémentaires renforcées pourraient s'appliquer sur l'ensemble de la zone d'alerte, après concertation.

RIVIERES ET NAPPES D'ACCOMPAGNEMENT

La gestion de ces secteurs est définie par l'arrêté préfectoral n°2011/DDT/SEPR/093 définissant « les seuils d'étiage entraînant des mesures de limitation provisoire des usages de l'eau et de surveillance sur certaines rivières et de Seine-et-Marne et leur nappe d'accompagnement ». Vingt bassins versants sont concernés.

Compte tenu du contexte climatique actuel, il est fort probable que ces débits seront impactés et que les périodes d'étiage seront avancées.

Aussi, des restrictions sur les usages de l'eau (à la fois agricoles et pour les autres usages) seront à prévoir pour la campagne 2011. Pour l'irrigation, cela se traduit par des interdictions d'irriguer, horaires, journalières voire totales :

Restriction d'Irrigation	Grandes Cultures	Cultures légumières y compris pommes de terre, horticulture, pépinière, gazon
Alerte	En <u>rivière</u> et par <u>forage</u> : Interdit entre 12 et 20h et le dimanche de 8h à 20h	Information / sensibilisation
Crise	En <u>rivière</u> : interdit	En <u>rivière</u> : interdit entre 8h et 20h
	Par <u>forage</u> : Interdit entre 12 et 20h et du vendredi 8h au dimanche 20h	Par <u>forage</u> : autorisé
Crise Renforcée	En <u>rivière</u> et par <u>forage</u> : Interdit	En <u>rivière</u> : interdit entre 8h et 20h
		Par <u>forage</u> : autorisé

N°	Bassin Versant
1	Seine
2	Marne
3	Yonne
4	Essonne
5	Yerres
6	Thérouanne
7	Petit Morin
8	Lunain
9	Ancoeur
10	Loing
11	Ru de Gondoire
12	Grand Morin
13	Réveillon
14	Ourcq (rivière)
15	Beuvronne
16	Ecole
17	Fusain
18	Orvanne
19	Voulzie
20	Auxence



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, et du CASDAR

Toute rediffusion et reproduction interdites



Commune	Bassin Versant	Nappe ou Zone
ACHERES-LA-FORET	Ecole	Beauce
AMILLIS	Grand Morin	Nord
AMPONVILLE	Ecole	Beauce
ANDREZEL	Yerres	Champigny Ouest
ANNET-SUR-MARNE	Beuvronne	Nord
ARBONNE-LA-FORET	Ecole	Beauce
ARGENTIERES	Yerres	Champigny Ouest
ARMENTIERES-EN-BRIE	Ourcq	Nord
ARVILLE	Essonne	Beauce
AUBEPIERRE-OZOUER-LE-REPOS	Yerres	Champigny Ouest
AUFFERVILLE	Loing	Beauce
AUGERS-EN-BRIE	Grand Morin	Nord
AULNOY	Grand Morin	Nord
AVON	Seine	Beauce
BABY	Seine	Bassée
BAGNEAUX-SUR-LOING	Loing	Craie
BAILLY-ROMAINVILLIERS	Grand Morin	Nord
BALLOY	Auxence	Bassée
BANNOST-VILLEGAGNON	Grand Morin	Champigny Ouest
BARBEY	Yonne	Bassée
BARBIZON	Ecole	Beauce
BARCY	Thérouanne	Nord
BASSEVELLE	Petit Morin	Nord
BAZOCHES-LES-BRAY	Seine	Bassée
BEAUCHERY-SAINT-MARTIN	Voulzie	Champigny Est
BEAUMONT-DU-GATINAIS	Fusain	Beauce
BEAUTHEIL	Grand Morin	Nord
BEAUVOIR	Yerres	Champigny Ouest
BELLOT	Grand Morin	Nord
BERNAY-VILBERT	Yerres	Champigny Ouest
BETON-BAZOCHES	Grand Morin	Nord
BEZALLES	Grand Morin	Champigny Ouest
BLANDY-LES-TOURS	Ancoeur	Champigny Ouest
BLENNES	Lunain	Craie
BOISDON	Grand Morin	Champigny Ouest
BOIS-LE-ROI	Seine	Beauce
BOISSETTES	Seine	Champigny Ouest
BOISSISE-LA-BERTRAND	Seine	Champigny Ouest
BOISSISE-LE-ROI	Ecole	Beauce
BOISSY-AUX-CAILLES	Ecole	Beauce
BOISSY-LE-CHATEL	Grand Morin	Nord
BOITRON	Petit Morin	Nord
BOMBON	Ancoeur	Champigny Ouest
BOUGLIGNY	Loing	Beauce
BOULANCOURT	Essonne	Beauce
BOULEURS	Grand Morin	Nord
BOURRON-MARLOTTE	Loing	Beauce
BOUTIGNY	Grand Morin	Nord
BRANSLES	Loing	Craie

Commune	Bassin Versant	Nappe ou Zone
BRAY-SUR-SEINE	Seine	Bassée
BREAU	Ancoeur	Champigny Ouest
BRIE-COMTE-ROBERT	Yerres	Champigny Ouest
BROU-SUR-CHANTEREINE	Marne	Nord
BURCY	Essonne	Beauce
BUSSIERES	Petit Morin	Nord
BUSSY-ST-GEORGES	Gondoire	Nord
BUSSY-ST-MARTIN	Gondoire	Nord
BUTHIERS	Ecole	Beauce
CANNES-ECLUSE	Yonne	Bassée
CARNETIN	Marne	Nord
CELY-EN-BIERE	Ecole	Beauce
CERNEUX	Grand Morin	Nord
CESSON	Seine	Champigny Ouest
CESSOY-EN-MONTOIS	Auxence	Champigny Est
CHAILLY-EN-BIERE	Ecole	Beauce
CHAILLY-EN-BRIE	Grand Morin	Nord
CHARENTREUX	Loing	Craie
CHALAUTRE-LA-GRANDE	Voulzie	Champigny Est
CHALAUTRE-LA-PETITE	Voulzie	Champigny Est
CHALIFERT	Marne	Nord
CHALMAISON	Voulzie	Bassée
CHAMBRY	Thérouanne	Nord
CHAMIGNY	Marne	Nord
CHAMPAGNE-SUR-SEINE	Seine	Champigny Ouest
CHAMPCENEST	Grand Morin	Nord
CHAMPDEUIL	Ancoeur	Champigny Ouest
CHAMPEAUX	Ancoeur	Champigny Ouest
CHAMPS-SUR-MARNE	Seine	Nord
CHANGIS-SUR-MARNE	Marne	Nord
CHANTELOUP-EN-BRIE	Gondoire	Nord
CHARMENTRAY	Marne	Nord
CHARNY	Beuvronne	Nord
CHARTRETTES	Seine	Champigny Ouest
CHARTRONGES	Grand Morin	Nord
CHATEAUBLEAU	Yerres	Champigny Ouest
CHATEAU-LANDON	Fusain	Beauce
CHATENAY-SUR-SEINE	Auxence	Bassée
CHATENOY	Loing	Beauce
CHATILLON-LA-BORDE	Ancoeur	Champigny Ouest
CHATRES	Yerres	Champigny Ouest
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS	Marne	Nord
CHAUFFRY	Grand Morin	Nord
CHAUMES-EN-BRIE	Yerres	Champigny Ouest
CHELLES	Marne	Nord
CHENOISE	Voulzie	Champigny Ouest
CHENOU	Fusain	Beauce
CHESSY	Marne	Nord
CHEVRAINVILLIERS	Loing	Beauce

Commune	Bassin Versant	Nappe ou Zone
CHEVRU	Grand Morin	Nord
CHEVRY-COSSIGNY	Reveillon	Champigny Ouest
CHEVRY-EN-SEREINE	Lunain	Craie
CHOISY-EN-BRIE	Grand Morin	Nord
CITRY	Marne	Nord
CLAYE-SOUILLY	Beuvronne	Nord
CLOS-FONTAINE	Yerres	Champigny Ouest
COCHEREL	Ourcq	Nord
COLLEGIEN	Gondoire	Nord
COMBS-LA-VILLE	Yerres	Champigny Ouest
COMPANS	Beuvronne	Nord
CONCHES-SUR-GONDOIRE	Gondoire	Nord
CONDE-STE-LIBIAIRE	Grand Morin	Nord
CONGIS-SUR-THEROUANNE	Thérouanne	Nord
COUBERT	Yerres	Champigny Ouest
COUILLY-PONT-AUX-DAMES	Grand Morin	Nord
COULOMBS-EN-VALOIS	Ourcq	Nord
COULOMMES	Grand Morin	Nord
COULOMMIERS	Grand Morin	Nord
COUPVRAY	Grand Morin	Nord
COURCELLES-EN-BASSEE	Auxence	Bassée
COURCHAMP	Grand Morin	Champigny Est
COURPALAY	Yerres	Champigny Ouest
COURQUETAINE	Yerres	Champigny Ouest
COURTACON	Grand Morin	Nord
COURTOMER	Yerres	Champigny Ouest
COUNTRY	Marne	Nord
COUTENCON	Seine	Champigny Ouest
COUDEVROULT	Grand Morin	Nord
CRECY-LA-CHAPELLE	Grand Morin	Nord
CREGY-LES-MEAUX	Marne	Nord
CREVECOEUR-EN-BRIE	Grand Morin	Champigny Ouest
CRISENOY	Ancoeur	Champigny Ouest
CROISSY-BEAUBOURG	Seine	Nord
CROUY-SUR-OURCQ	Ourcq	Nord
CUCHARMOY	Voulzie	Champigny Est
CUISY	Beuvronne	Nord
DAGNY	Grand Morin	Nord
DAMMARIE-LES-LYS	Seine	Beauce
DAMMARTIN-EN-GOELE	Beuvronne	Nord
DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX	Grand Morin	Nord
DAMPMART	Marne	Nord
DARVAULT	Loing	Craie
DHUISY	Ourcq	Nord
DIANT	Orvanne	Craie
DONNEMARIE-DONTILLY	Auxence	Champigny Est
DORMELLES	Lunain	Craie
DOUE	Grand Morin	Nord
DOUY-LA-RAMEE	Thérouanne	Nord

Commune	Bassin Versant	Nappe ou Zone
ECHOUBOULAINS	Ancoeur	Champigny Ouest
ECUELLES	Orvanne	Craie
EGLIGNY	Auxence	Bassée
EGREVILLE	Lunain	Craie
EMERAINVILLE	Seine	Nord
EPISY	Lunain	Craie
ESBLY	Grand Morin	Nord
ESMANS	Orvanne	Craie
ETREPILLY	Thérouanne	Nord
EVERLY	Voulzie	Bassée
EVRY-GREGY-SUR-YERRES	Yerres	Champigny Ouest
FAREMOUTIERS	Grand Morin	Nord
FAVIERES	Yerres	Champigny Ouest
FAY-LES-NEMOURS	Loing	Beauce
FERICY	Seine	Champigny Ouest
FEROLLES-ATTILLY	Reveillon	Champigny Ouest
FERRIERES-EN-BRIE	Gondoire	Nord
FLAGY	Orvanne	Craie
FLEURY-EN-BIERE	Ecole	Beauce
FONTAINEBLEAU	Loing	Beauce
FONTAINE-FOURCHES	Seine	Bassée
FONTAINE-LE-PORT	Seine	Champigny Ouest
FONTAINS	Ancoeur	Champigny Ouest
FONTENAILLES	Ancoeur	Champigny Ouest
FONTENAY-TRESIGNY	Yerres	Champigny Ouest
FORFRY	Thérouanne	Nord
FORGES	Seine	Champigny Ouest
FOUJU	Ancoeur	Champigny Ouest
FRESNES-SUR-MARNE	Beuvronne	Nord
FRETOY	Grand Morin	Nord
FROMONT	Ecole	Beauce
FUBLAINES	Marne	Nord
GARENTREVILLE	Loing	Beauce
GASTINS	Yerres	Champigny Ouest
GERMIGNY-L'EVEQUE	Marne	Nord
GERMIGNY-SOUS-COULOMBS	Ourcq	Nord
GESVRES-LE-CHAPITRE	Thérouanne	Nord
GIREMOUTIERS	Grand Morin	Nord
GIRONVILLE	Essonne	Beauce
GOUAIX	Voulzie	Bassée
GOVERNES	Gondoire	Nord
GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS	Ancoeur	Champigny Ouest
GRAVON	Seine	Bassée
GRESSY	Beuvronne	Nord
GRETZ-ARMAINVILLIERS	Reveillon	Champigny Ouest
GREZ-SUR-LOING	Loing	Craie
GRISY-SUISNES	Yerres	Champigny Ouest
GRISY-SUR-SEINE	Seine	Bassée
GUERARD	Grand Morin	Nord

Commune	Bassin Versant	Nappe ou Zone
GUERCHEVILLE	Ecole	Beauce
GUERMANTES	Gondoire	Nord
GUIGNES	Yerres	Champigny Ouest
GURCY-LE-CHATEL	Auxence	Champigny Est
HAUTEFEUILLE	Yerres	Champigny Ouest
HERICY	Seine	Champigny Ouest
HERME	Voulzie	Bassée
HONDEVILLIERS	Petit Morin	Nord
ICHY	Essonne	Beauce
ISLES-LES-MELDEUSES	Marne	Nord
ISLES-LES-VILLENNOY	Marne	Nord
IVERNY	Marne	Nord
JABLINES	Beuvronne	Nord
JAIGNES	Marne	Nord
JAULNES	Seine	Bassée
JOSSIGNY	Gondoire	Champigny Ouest
JOUARRE	Grand Morin	Nord
JOUARRE	Petit Morin	Nord
JOUY-LE-CHATEL	Yerres	Champigny Ouest
JOUY-SUR-MORIN	Grand Morin	Nord
JUILLY	Beuvronne	Nord
JUTIGNY	Voulzie	Champigny Est
LA-BROSSE-MONTCEAUX	Yonne	Bassée
LA-CELLE-SUR-MORIN	Grand Morin	Nord
LA-CHAPELLE-GAUTHIER	Ancoeur	Champigny Ouest
LA-CHAPELLE-IGER	Yerres	Champigny Ouest
LA-CHAPELLE-LA-REINE	Ecole	Beauce
LA-CHAPELLE-MOUTILS	Grand Morin	Nord
LA-CHAPELLE-RABLAIS	Ancoeur	Champigny Ouest
LA-CHAPELLE-ST-SULPICE	Voulzie	Champigny Est
LA-CROIX-EN-BRIE	Yerres	Champigny Ouest
LA-FERTE-GAUCHER	Grand Morin	Nord
LA-FERTE-SOUS-JOUARRE	Petit Morin	Nord
LA-GENEVRAYE	Lunain	Craie
LAGNY-SUR-MARNE	Marne	Nord
LA-GRANDE-PAROISSE	Seine	Champigny Ouest
LA-HAUTE-MAISON	Grand Morin	Nord
LA-HOUSSAYE-EN-BRIE	Yerres	Champigny Ouest
LA-MADELEINE-SUR-LOING	Loing	Beauce
LARCHANT	Ecole	Beauce
LA-ROCHETTE	Seine	Beauce
LA-TOMBE	Auxence	Bassée
LA-TRETOIRE	Grand Morin	Nord
LAVAL-EN-BRIE	Seine	Champigny Ouest
LE-CHATELET-EN-BRIE	Seine	Champigny Ouest
LECHELLE	Voulzie	Champigny Est
LE-MEE-SUR-SEINE	Seine	Champigny Ouest
LE-MESNIL-AMELOT	Beuvronne	Nord
LE-PIN	Beuvronne	Nord

Commune	Bassin Versant	Nappe ou Zone
LE-PLESSIS-AUX-BOIS	Beuvronne	Nord
LE-PLESSIS-FEU-AUSSOUX	Yerres	Champigny Ouest
LE-PLESSIS-L'EVEQUE	Beuvronne	Nord
LE-PLESSIS-PLACY	Thérouanne	Nord
LES ECRENNES	Ancoeur	Champigny Ouest
LES-CHAPELLES-BOURBON	Yerres	Champigny Ouest
LESCHEROLLES	Grand Morin	Nord
LESCHEs	Marne	Nord
LESIGNY	Reveillon	Champigny Ouest
LES-MARETS	Grand Morin	Nord
LES-ORMES-SUR-VOULZIE	Voulzie	Bassée
LEUDON-EN-BRIE	Grand Morin	Nord
LE-VAUDOUE	Ecole	Beauce
LIEUSAIN	Seine	Champigny Ouest
LIMOGES-FOURCHES	Seine	Champigny Ouest
LISSY	Ancoeur	Champigny Ouest
LIVERDY-EN-BRIE	Yerres	Champigny Ouest
LIVRY-SUR-SEINE	Seine	Champigny Ouest
LIZINES	Voulzie	Champigny Est
LIZY-SUR-OURCQ	Ourcq	Nord
LOGNES	Seine	Nord
LONGPERRIER	Beuvronne	Nord
LONGUEVILLE	Voulzie	Champigny Est
LORREZ-LE-BOCAGE-PREAUX	Lunain	Craie
LOUAN-VILLEGRUIS-FONTAINE	Grand Morin	Champigny Est
LUISETAINES	Auxence	Bassée
LUMIGNY-NESLES-ORMEAUX	Yerres	Champigny Ouest
LUZANCY	Marne	Nord
MACHAULT	Seine	Champigny Ouest
MAGNY-LE-HONGRE	Grand Morin	Nord
MAINCY	Ancoeur	Champigny Ouest
MAISONCELLES-EN-BRIE	Grand Morin	Nord
MAISONCELLES-EN-GATINAIS	Loing	Beauce
MAISON-ROUGE	Yerres	Champigny Ouest
MARCHEMORET	Thérouanne	Nord
MARCILLY	Thérouanne	Nord
MAREUIL-LES-MEAUX	Marne	Nord
MARLES-EN-BRIE	Yerres	Champigny Ouest
MAROLLES-EN-BRIE	Grand Morin	Nord
MAROLLES-SUR-SEINE	Yonne	Bassée
MARY-SUR-MARNE	Ourcq	Nord
MAUPERTHUIS	Grand Morin	Nord
MAUREGARD	Beuvronne	Nord
MAY-EN-MULTIEN	Ourcq	Nord
MEAUX	Marne	Nord
MEIGNEUX	Ancoeur	Champigny Ouest
MEILLERAY	Grand Morin	Nord
MELUN (rive droite)	Ancoeur	Champigny Ouest
MELZ-SUR-SEINE	Voulzie	Bassée

Commune	Bassin Versant	Nappe ou Zone
MERY-SUR-MARNE	Marne	Nord
MESSY	Beuvronne	Nord
MISY-SUR-YONNE	Yonne	Bassée
MITRY-MORY	Beuvronne	Nord
MOISENAY	Ancoeur	Champigny Ouest
MOISSY-CRAMAYEL	Seine	Champigny Ouest
MONDREVILLE	Fusain	Beauce
MONS-EN-MONTOIS	Auxence	Champigny Est
MONTARLOT	Orvanne	Craie
MONTCEAUX-LES-MEAUX	Marne	Nord
MONTCEAUX-LES-PROVINS	Grand Morin	Nord
MONTCOURT-FROMONVILLE	Loing	Craie
MONTDAUPHIN	Grand Morin	Nord
MONTENILS	Grand Morin	Nord
MONTEREAU-FAULT-YONNE	Yonne	Champigny Ouest
MONTEREAU-SUR-LE-JARD	Ancoeur	Champigny Ouest
MONTEVRAIN	Marne	Nord
MONTGE-EN-GOELE	Beuvronne	Nord
MONTHYON	Thérouanne	Nord
MONTIGNY-LE-GUESDIER	Seine	Bassée
MONTIGNY-LECOUP	Auxence	Champigny Ouest
MONTIGNY-SUR-LOING	Loing	Beauce
MONTMACHOUX	Yonne	Craie
MONTOLIVET	Grand Morin	Nord
MONTRY	Grand Morin	Nord
MORET-SUR-LOING	Orvanne	Craie
MORMANT	Ancoeur	Champigny Ouest
MORTCERF	Grand Morin	Champigny Ouest
MORTERY	Voulzie	Champigny Est
MOUROUX	Grand Morin	Nord
MOUSSEAUX-LES-BRAY	Seine	Bassée
MOUSSY-LE-NEUF	Beuvronne	Nord
MOUSSY-LE-VIEUX	Beuvronne	Nord
MOUY-SUR-SEINE	Voulzie	Bassée
NANDY	Seine	Champigny Ouest
NANGIS	Ancoeur	Champigny Ouest
NANTEAU-SUR-ESSONNE	Essonne	Beauce
NANTEAU-SUR-LUNAIN	Lunain	Craie
NANTEUIL-LES-MEAUX	Marne	Nord
NANTEUIL-SUR-MARNE	Marne	Nord
NANTOUILLET	Beuvronne	Nord
NEMOURS	Loing	Craie
NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	Yerres	Champigny Ouest
NOISIEL	Seine	Nord
NOISY-RUDIGNON	Orvanne	Craie
NOISY-SUR-ECOLE	Ecole	Beauce
NONVILLE	Lunain	Craie
NOYEN-SUR-SEINE	Voulzie	Bassée
OBSONVILLE	Loing	Beauce

Commune	Bassin Versant	Nappe ou Zone
OCQUERRE	Ourcq	Nord
OISSERY	Thérouanne	Nord
ORLY-SUR-MORIN	Petit Morin	Nord
ORMESSON	Loing	Beauce
OTHIS	Beuvronne	Nord
OZOIR-LA-FERRIERE	Reveillon	Champigny Ouest
OZOUER-LE-VOULGIS	Yerres	Champigny Ouest
PALEY	Lunain	Craie
PAMFOU	Seine	Champigny Ouest
PAROY	Auxence	Champigny Est
PASSY-SUR-SEINE	Seine	Bassée
PECY	Yerres	Champigny Ouest
PENCHARD	Marne	Nord
PERTHES-EN-GATINAIS	Ecole	Beauce
PEZARCHES	Yerres	Champigny Ouest
PIERRE-LEVEE	Grand Morin	Nord
POIGNY	Voulzie	Champigny Est
POINCY	Marne	Nord
POLIGNY	Loing	Craie
POMMEUSE	Grand Morin	Nord
POMPONNE	Marne	Nord
PONTAULT-COMBAULT	Reveillon	Champigny Ouest
PONTCARRE	Reveillon	Champigny Ouest
PRECY-SUR-MARNE	Marne	Nord
PRESLES-EN-BRIE	Yerres	Champigny Ouest
PRINGY	Ecole	Beauce
PROVINS	Voulzie	Champigny Est
PUISIEUX	Thérouanne	Nord
QUIERS	Yerres	Champigny Ouest
QUINCY-VOISINS	Grand Morin	Nord
RAMPILLON	Ancoeur	Champigny Ouest
REAU	Seine	Champigny Ouest
REBAIS	Grand Morin	Nord
RECLOSES	Loing	Beauce
REMAUVILLE	Lunain	Craie
REUIL-EN-BRIE	Petit Morin	Nord
ROISSY-EN-BRIE	Reveillon	Champigny Ouest
ROUILLY	Voulzie	Champigny Est
ROUVRES	Marne	Nord
ROZAY-EN-BRIE	Yerres	Champigny Ouest
RUBELLES	Ancoeur	Champigny Ouest
RUMONT	Essonne	Beauce
RUPEREUX	Grand Morin	Champigny Est
SAACY-SUR-MARNE	Petit Morin	Nord
SABLONNIERES	Grand Morin	Nord
SABLONNIERES	Marne	Nord
SAINTE-BRICE	Voulzie	Champigny Est
SAINTE-COLOMBE	Voulzie	Champigny Est
SAINTE-GERMAIN-LAVAL	Seine	Champigny Ouest

Commune	Bassin Versant	Nappe ou Zone
SAINT-GERMAIN-LAXIS	Ancoeur	Champigny Ouest
SAINT-HILLIERS	Voulzie	Champigny Est
SAINT-JUST-EN-BRIE	Yerres	Champigny Ouest
SAINT-LOUP-DE-NAUD	Voulzie	Champigny Est
SAINT-MERY	Ancoeur	Champigny Ouest
SAINT-OUEN-EN-BRIE	Ancoeur	Champigny Ouest
SAINTS	Grand Morin	Nord
SALINS	Auxence	Champigny Ouest
SAMMERON	Marne	Nord
SAMOIS-SUR-SEINE	Seine	Beauce
SAMOREAU	Seine	Champigny Ouest
SANCY-LES-MEAUX	Grand Morin	Nord
SANCY-LES-PROVINS	Grand Morin	Nord
SAVIGNY-LE-TEMPLE	Seine	Champigny Ouest
SAVINS	Voulzie	Champigny Est
SEINE-PORT	Ecole	Champigny Ouest
SEPT-SORTS	Petit Morin	Nord
SERRIS	Gondoire	Champigny Ouest
SERVON	Yerres	Champigny Ouest
SIGNY-SIGNETS	Grand Morin	Nord
SIGY	Auxence	Champigny Est
SIVRY-COURTRY	Ancoeur	Champigny Ouest
SOGNOLLES-EN-MONTOIS	Voulzie	Champigny Est
SOIGNOLLES-EN-BRIE	Yerres	Champigny Ouest
SOISY-BOUY	Voulzie	Champigny Est
SOLERS	Yerres	Champigny Ouest
SOUPPES-SUR-LOING	Loing	Beauce
SOURDUN	Voulzie	Champigny Est
ST-ANGE-LE-VIEL	Orvanne	Craie
ST-AUGUSTIN	Grand Morin	Nord
ST-BARTHELEMY	Grand Morin	Nord
ST-CYR-SUR-MORIN	Grand Morin	Nord
ST-DENIS-LES-REBAIS	Grand Morin	Nord
STE-AULDE	Marne	Nord
ST-FARGEAU-PONTHIERRY	Ecole	Beauce
ST-FIACRE	Marne	Nord
ST-GERMAIN-SOUS-DOUE	Grand Morin	Nord
ST-GERMAIN-SUR-ECOLE	Ecole	Beauce
ST-GERMAIN-SUR-MORIN	Grand Morin	Nord
ST-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	Marne	Nord
ST-LEGER	Grand Morin	Nord
ST-MAMMES	Seine	Craie
ST-MARD	Beuvronne	Nord
ST-MARS-VIEUX-MAISONS	Grand Morin	Nord
ST-MARTIN-DES-CHAMPS	Grand Morin	Nord
ST-MARTIN-DU-BOSCHET	Grand Morin	Nord
ST-MARTIN-EN-BIERE	Ecole	Beauce
ST-MESMES	Beuvronne	Nord
ST-OUEN-SUR-MORIN	Petit Morin	Nord

Commune	Bassin Versant	Nappe ou Zone
ST-PATHUS	Thérouanne	Nord
ST-PIERRE-LES-NEMOURS	Loing	Beauce
ST-REMY-LA-VANNE	Grand Morin	Nord
ST-SAUVEUR-LES-BRAY	Voulzie	Bassée
ST-SAUVEUR-SUR-ECOLE	Ecole	Beauce
ST-SIMEON	Grand Morin	Nord
ST-SOUPPLETS	Thérouanne	Nord
ST-THIBAULT-DES-VIGNES	Gondoire	Nord
TANCROU	Ourcq	Nord
THENISY	Auxence	Champigny Est
THIEUX	Beuvronne	Nord
THOMERY	Seine	Beauce
THORIGNY-SUR-MARNE	Marne	Nord
THOURY-FEROTTES	Orvanne	Craie
TIGEAUX	Grand Morin	Nord
TORCY	Gondoire	Nord
TOUQUIN	Yerres	Champigny Ouest
TOURNAN-EN-BRIE	Yerres	Champigny Ouest
TOUSSON	Ecole	Beauce
TREUZY-LEVELAY	Lunain	Craie
TRILBARDOU	Marne	Nord
TRILPORT	Marne	Nord
TROCY-EN-MULTIEN	Thérouanne	Nord
URY	Ecole	Beauce
USSY-SUR-MARNE	Marne	Nord
VAIRES-SUR-MARNE	Marne	Nord
VALENCE-EN-BRIE	Seine	Champigny Ouest
VANVILLE	Yerres	Champigny Ouest
VARENNES-SUR-SEINE	Yonne	Bassée
VARREDDES	Thérouanne	Nord
VAUCOURTOIS	Grand Morin	Nord
VAUDOY-EN-BRIE	Yerres	Champigny Ouest
VAUX-LE-PENIL	Seine	Champigny Ouest
VAUX-SUR-LUNAIN	Lunain	Craie
VENDREST	Ourcq	Nord
VENEUX-LES-SABLONS	Orvanne	Beauce
VERDELOT	Grand Morin	Nord
VERNEUIL-L'ETANG	Yerres	Champigny Ouest
VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE	Seine	Champigny Ouest
VERT-SAINT-DENIS	Ancoeur	Champigny Ouest
VIEUX-CHAMPAGNE	Yerres	Champigny Ouest
VIGNELY	Marne	Nord
VILLEBEON	Lunain	Craie
VILLECERF	Lunain	Craie
VILLEMARECHAL	Lunain	Craie
VILLEMAREUIL	Grand Morin	Nord
VILLEMER	Lunain	Craie
VILLENAUXE-LA-PETITE	Seine	Bassée
VILLENEUVE-LE-COMTE	Grand Morin	Champigny Ouest

Commune	Bassin Versant	Nappe ou Zone
VILLENEUVE-LE-COMTE	Yerres	Champigny Ouest
VILLENEUVE-LES-BORDES	Ancoeur	Champigny Ouest
VILLENEUVE-SAINT-DENIS	Yerres	Champigny Ouest
VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN	Beuvronne	Nord
VILLENEUVE-SUR-BELLOT	Petit Morin	Nord
VILLENROY	Marne	Nord
VILLEPARISIS	Beuvronne	Nord
VILLEROY	Marne	Nord
VILLE-ST-JACQUES	Orvanne	Craie
VILLEVAUDE	Beuvronne	Nord
VILLIERS-EN-BIERE	Ecole	Beauce
VILLIERS-SOUS-GREZ	Ecole	Beauce
VILLIERS-ST-GEORGES	Grand Morin	Nord
VILLIERS-SUR-MORIN	Grand Morin	Nord
VILLIERS-SUR-SEINE	Seine	Bassée
VILLUIS	Seine	Bassée
VIMPELLES	Auxence	Bassée
VINANTES	Beuvronne	Nord
VINCY-MANOEUVRE	Thérouanne	Nord
VOINSLES	Yerres	Champigny Ouest
VOISENON	Ancoeur	Champigny Ouest
VOULANGIS	Grand Morin	Nord
VOULTON	Grand Morin	Champigny Est
VOULX	Orvanne	Craie
VULAINES-LES-PROVINS	Voulzie	Champigny Est
VULAINES-SUR-SEINE	Seine	Champigny Ouest
YEBLES	Yerres	Champigny Ouest